

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 décembre 2009

DELIBERATION n°2009-102

Nombre de membres
au Conseil municipal : 29
en exercice : 29
qui ont pris part à la
délibération : 26
Date de convocation :
01 décembre 2009

L'an deux mille neuf, le 07 décembre à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présents : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Joaquin TORRES, Pierre TERRAES, , Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER-DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Christian GROS, Jérôme MAGNIN, Stéphanie COLPIN, Chantal BREBION, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Jean-Marc BRUEL.

Excusé(e)s : Mme GULGLIELMO Isabelle à Mme Mireille PERINEL, Melle FAUCON BIGUET Sophie à Mme GAILLARD Annick, Mme BLANCHARD Maud à M Jean-Marc BRUEL.

Absent(e)s : Mme Houria LATRECHE , M Yves PICHON, M Kamel BOUZERARA,

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. M Maurice RAGOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Rapporteur : Mireille PERINEL

Objet : **FINANCES - BUDGET COMMUNE 2009 -**

DECISION MODIFICATIVE n°3

Madame PERINEL explique qu'il convient de voter une décision modificative concernant le budget principal, en raison de nouveaux éléments, de façon à régulariser différents comptes en fonctionnement et en investissement

Le rapporteur entendu,

le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- ADOPTE la décision modificative n°3 du budget COMMUNE 2009 où les comptes s'équilibrent comme le montre le document ci-annexé.

VOTE : POUR : 21

ABSENTION : 5 (MMES LOMBARD, BLANCHARD, MM CONVERT, TOURATIER, BRUEL)

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 08 décembre 2009

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture le
et sa publication le

Le Maire

Yannik OLLIVIER